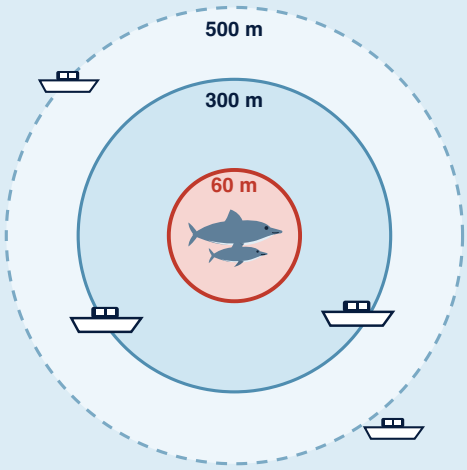
Pourquoi ne s’approche-t-on pas plus des dauphins ?

COMMENT ON OBSERVE LES DAUPHINS EN ESPAGNE, SELON LA LOI

En mer d’Alboran, les dauphins vivent en liberté. Pour les protéger, la loi espagnole (décret royal 1727/2007) fixe la façon dont un bateau peut s’en approcher. Notre capitaine est titulaire d’une licence d’observation et la respecte toujours : la distance, la vitesse et la durée ne dépendent pas de nous, c’est la loi qui les fixe.



Les 3 zones autour des dauphins

Moins de 60 m INTERDITE
Aucun bateau ne peut y entrer. Si les dauphins s’approchent d’eux-mêmes, nous mettons le moteur au point mort et attendons qu’ils s’éloignent.

De 60 à 300 m OBSERVATION
2 bateaux au maximum en même temps. S’il y a des petits, on ne peut pas y entrer.

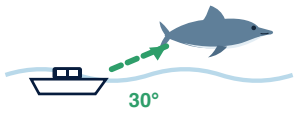
De 300 à 500 m ATTENTE
Les autres bateaux attendent ici leur tour.

Comment nous nous approchons



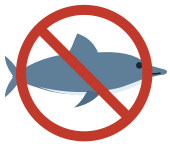
Lentement

4 nœuds au maximum (environ 7 km/h) et jamais plus vite que le dauphin le plus lent.



De côté, jamais de face

En parallèle, avec un angle d’environ 30°. Jamais de face, par l’arrière ni en leur coupant la route.



Il est interdit de

- ✕ Nager ou plonger avec eux
- ✕ Les nourrir ou leur jeter quoi que ce soit
- ✕ Les encercler ou tourner autour d’eux
- ✕ Les toucher ou séparer le groupe



Il y a des petits ?

La loi nous demande alors encore plus de distance : nous ne pouvons pas entrer dans la zone d’observation. Les mères et leurs petits passent avant tout.



Ce sont des animaux sauvages

Ils se montrent quand ils le veulent. Nous avons presque toujours de la chance, mais personne ne peut garantir à 100 % que nous les verrons.

Merci de nous aider à les protéger : ainsi, nous pourrons continuer à les voir pendant de longues années.

Décret royal espagnol 1727/2007 du 21 décembre sur les mesures de protection des cétacés (Journal officiel BOE, 12-01-2008) : art. 2.d, art. 4 et annexe II.
Texte intégral (en espagnol) : boe.es/eli/es/rd/2007/12/21/1727

Boat Charter La Duquesa
boatcharterladuquesa.com · +34 603 26 21 39
hello@boatcharterladuquesa.com